



MUSSEAU Pierre

Quelles politiques pour la France périurbaine ?

Terra Nova, 2014, 13 pages et 18 pages

La fondation Terra Nova a sorti fin octobre, sous la signature de Pierre Musseau, le premier volet d'une étude sur les évolutions de la France périurbaine. Ce travail comporte également de nombreux éléments intéressants sur le monde rural et l'agriculture. En effet, comme l'auteur le rappelle, 80 % de la superficie des couronnes périurbaines restent couverts de champs, de forêts et d'espaces naturels. Il souligne également que ce péri-urbain, grand oublié des politiques d'urbanisme, s'est toujours construit en dehors des stratégies d'aménagement des villes-centre, ce qui a débouché sur un étalement urbain non maîtrisé, une artificialisation du foncier rural et une rurbanisation des villages. Cette faible densité rend nettement plus coûteux les services et infrastructures à la charge des collectivités territoriales (eau, transports, réseaux d'énergie, équipements sociaux, connexions numériques). Ces zones de rencontre de l'urbain avec la campagne sont également des lieux où se manifestent plus fortement la peur du déclassement social et de l'isolement culturel.

Pour endiguer cette « para-urbanisation », P. Musseau fait diverses recommandations de politique publique. Les premières concernent la redensification de l'habitat individuel et l'accession sociale à la propriété. Il suggère ensuite de renforcer les intercommunalités et les plans intercommunaux d'urbanisme, de favoriser les fusions de communes et d'inciter ces communes à préserver le caractère rural de leur territoire. Enfin, il préconise de mobiliser et réorienter l'ensemble des outils fonciers dans le sens d'une protection des espaces agricoles et d'une limitation de la rente tirée de la constructibilité des terrains.

Terra Nova a publié le second volet de cette étude le 7 janvier, sous la triple signature de C. Marty, A. Michel et P. Musseau. Cette fois, le périurbain est abordé sous l'angle des enjeux énergétiques et écologiques.

La question énergétique est particulièrement sensible dans ces zones éloignées des centres-villes : déplacements domicile-travail plus longs, obligation d'avoir un véhicule personnel, logements plus énergivores, etc. Pour limiter ces contraintes, les auteurs proposent de renforcer la *mixité* (proximité des emplois et des logements) et l'*accessibilité* (articulation des modes de transports). Dans les espaces les plus ruraux, la production énergétique locale devra être systématisée. Pour l'éolien, « l'insertion paysagère » pourra être facilitée en bordure des voies de transports ou des zones d'activités économiques. Pour le photovoltaïque, l'installation de panneaux sur les hangars commerciaux, industriels et agricoles serait à généraliser.

Quant à la réussite de la transition écologique dans les territoires périurbains et ruraux, elle dépendra selon les auteurs de diverses autres avancées : agro-écologie, économie circulaire, économie numérique, préservation des espaces naturels, maintien d'activités agricoles dans les interstices urbains, circuits courts, traitement sur place des déchets, méthanisation, instances de médiation pour gérer les conflits d'usage, etc. Tout cela nécessitera des interventions fortes des communes, des intercommunalités et des régions dans leurs champs de compétences respectifs, mais surtout une meilleure articulation entre ces différents niveaux d'action publique. Cette articulation et ce dialogue ne pourront s'engager, ajoutent les auteurs, que si des réflexions prospectives nationales et locales sont préalablement conduites, pour définir les enjeux d'avenir et préparer les choix politiques.

Bruno Héroult
Chef du Centre d'études et de prospective
MAAF
bruno.herault@agriculture.gouv.fr